

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Fernand-Gauthier

Le lundi 5 mai 2025

Procès-verbal de la 4e réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Fernand-Gauthier tenue le 5 mai 2025 à l'école.

Présence :

Mme Sonite Baptiste	Parent
Mme Loubna Belkbir	Parent
Mme Esma Tennah	Parent
Mme Imane Idjeraoui	Orthopédagogue
Mme Mathil Godin	Personnel de soutien
Mme Marie-Claire Pace	Enseignante
Mme Maggie Bellerose	Personnel professionnel
Mme Nathalie Legros	Organisme communautaire
Mme Franca Mascaro	Responsable du service de garde

Absence :

Mme Karine Martel	Directrice adjointe
Mme Julie Houle	Parent
M. Roger Petissaint	Parent

Aussi présents :

Mme Nadine Lalancette	Directrice
-----------------------	------------

	1. Accueil Madame Lalancette souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.
	2. Présence et quorum Après avoir constaté le quorum, madame Lalancette ouvre la séance.
2025050501	3. Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par madame Franca Mascaro, secondé par madame Maggie Bellerose et résolu : QUE l'ordre du jour de la réunion du 5 mai 2025 soit adopté tel que déposé en retirant le point 7.6. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
2025050502	4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 avril 2025 Il est proposé par madame Marie-Claire Pace, secondé par madame Loubna, Belkbir et résolu : QUE le procès-verbal de la réunion du 2 avril 2025 soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 2 avril 2025 Aucun suivi n'est à faire.
	6. Période de question du public Il n'y a pas de questions. Aucun membre du public.

	7.Points en approbation
2025050503	7.1 Le code de vie Madame Lalancette présente le code de vie pour l'année 2025-2026. Il est proposé par madame Esma ,Tennah et secondé par madame Sonite ,Baptiste et résolu : QUE le code de vie soit approuvé tel que déposé.
2025050504	7.2 Les modalités de la rentrée Mme Lalancette présente et explique les modalités de la rentrée 2025-2026. Il est proposé par madame Imane Idjeraoui et secondé par madame Maggie Bellerose et résolu : QUE les modalités de la rentrée soient approuvées telles que déposées.
2025050505	7.3 La planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnel pour 25-26 Il est proposé par madame Loubna Belkbir et secondé par madame Marie-Claire Pace et résolu : QUE la planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnel pour 25-26 soit approuvée telle que déposée.
2025050506	7.4 Les règles de fonctionnement du service de garde Il est proposé par madame Esma Tennah et secondé par madame Mathil Godin et résolu :

2025050507	QUE les règles de fonctionnement du service de garde soient approuvées telles que déposées. 7.5 La contribution financière relative aux frais du service de diner 25-26 Madame Lalancette explique et mentionne que les frais chargés pour une journée au SDG ou un diner restent les mêmes pour l'an prochain puisque le CSSPI n'a rien ajusté à ce jour. Il est proposé par Imane Idjeraoui et secondé par madame Loubna Belkbir et résolu : QUE La contribution financière relative aux frais du service de diner 25-26 soit approuvée telle que déposée.
	8. Points en consultation
2025050508	8.1 Choix des manuels Madame Lalancette explique la commande des manuels scolaire CCQ achetés pour 4 niveaux et confirme que cela a été acheté avec une mesure gouvernementale puisqu'il s'agit d'une nouvelle matière. Il est proposé par Franca Mascaro et secondé par madame Maggie Bellerose et résolu : DE DONNER un avis favorable quant au choix des manuels et du matériel didactique.
2025050509	8.2 Les principes d'encadrement du coût des documents Madame Lalancette propose d'augmenter les coûts de frais scolaires pour les cahiers maison étant donné l'augmentation du coût du papier. Madame Legros propose de communiquer avec des organismes qui offrent des sacs d'école ainsi que des articles scolaires pour réduire le prix des frais scolaires de certaines familles.

2025050510	Il est proposé par madame Franca Mascaro et appuyé par madame Sonite, Baptiste et il est résolu: D'ÉTABLIR les principes d'encadrement qui seront pris en compte dans l'élaboration des listes de matériel d'usage personnel, du choix des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe et du choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 25-26. Ces principes d'encadrement sont déposés en annexe. DE MANDATER la direction pour qu'elle s'assure que les listes préparées par le personnel de l'école respectent lesdits principes, avant de les approuver et de les déposer au conseil d'établissement. Il est proposé par madame Marie-Claire Pace et appuyé par madame Esma, Tennah et il est résolu: D'approuver la liste d'effets scolaires du préscolaire régulier tel que présenté ; Et D'approuver les principes d'encadrement du coût des documents dont l'augmentation des frais chargés pour les cahiers maison.
	9 Points en information
	9.1 Mot du représentant du comité de parents : Aucun point 9.2 Mot de la direction -Présentation du calendrier scolaire 25-26 -Choix du moment pour l'assemblée générale de l'année prochaine - o Date de l'assemblée le 11 septembre 2025, Heure à venir - Le rapport annuel du CÉ à venir: la direction contactera la présidente afin de convenir de la façon de l'élaborer. -Portrait actuel de la clientèle pour 25-26 Aucune classe cycle pour le moment

2025050511	1 classe 4ans TSA 3 classes 5 ans TSA Même nombre de classe que cette année. -Attester d’avoir suivi la formation obligatoire du CÉ Les membres attestent avoir suivi la formation Proposé par madame Imane, Idjeraoui et secondé par madame Esma Tennah 9.3 Mot du représentant des enseignants : Aucun point 9.4 Mot du représentant du personnel de soutien : Aucun point 9.5 Mot de la technicienne en service de garde : Aucun point 9.6 Mot du représentant du personnel professionnel : La représentante du personnel de soutien est absente. 9.7 Mot du représentant de la communauté : Madame Legros explique que le phare et les policiers vont sensibiliser les familles du secteur le 17 mai 2025. Le 20 juin 2025, une fête de fin d’année est organisée par le phare. Elle va nous envoyer les invitations par la suite à remettre aux familles.
	10 Correspondance Aucun courrier
	11 Divers Aucun point divers

	12 Clôture L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Franca, Mascaro et secondé par madame Esma Tennah et résolu : QUE l'assemblée soit levée à 19h40 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
--	---

Vice-présidente
Esma Tennah

Directrice
Nadine Lalancette